

Flash FFAM N° 100 – 26 janvier 2011

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 04 66 47 00 54 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

**PUBLICATION PÉRIODIQUE DE LA FFAM DESTINÉE À L'INFORMATION DES RESPONSABLES
DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES ET AUX MEMBRES DE LA SECTION DES MEMBRES INDIVIDUELS**

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM, créez un lien dynamique vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association¹

Flashes précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <moulinsdefrance.org> (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

Afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais écourtés des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

merci de veiller à bien préciser l'origine (identité ou sigle) et le libellé du motif du virement pour une identification correcte.

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit, si non précisé envoyer le courrier au secrétariat.

ATTENTION ATTENTION ATTENTION

Nouvelle adresse du Trésorier Jacques Chavanon 12 rue Sainte Anne 31000 Toulouse. L'adresse Rue de l'Echarpe n'est plus valide et le courrier qui y serait expédié risque de s'égarer... tresorier@moulinsdefrance.org

Le bureau s'est réuni le 22 janvier. Prochain CA le 12 mars, prochain bureau le 16 avril.

Ce Flash est le 100e d'une série ininterrompue depuis plus de 15 ans... Pourquoi un Flash FFAM ?

« Un courrier abondant arrive tous les jours... Il est porteur de nouvelles qui intéressent tout le monde »... un n°0 paraît fin novembre 1996 suivi d'un n°1 en mai de l'année suivante, le Flash, voulu par le président de l'époque, devient très vite un vecteur de communication incontournable. Complémentaire à la revue Moulins de France qui se substitue à la Lettre d'Information qu'il avait vocation à compléter, il donne, entre 2 n° trimestriels, des infos d'actualité, sous un format souple et informel. A un rythme plus ou moins régulier mais sans interruption, il paraît depuis 2003 au rythme d'environ 10 n° par an dès que le contenu de 4 pages est atteint.

« Le Flash se veut une circulaire d'information (...) Il vous donnera sous une forme brève des informations... »
Tout est dit, tout reste d'actualité ! Diffusé par mailing à plus de 250 responsables d'associations et plus de 200 membres individuels, plus les partenaires de la FFAM, il est en ligne sur le site web de la FFAM dès parution, les anciens n° restant quant à eux accessibles en tant « qu'archives ». Outre le président, sont destinataires le trésorier, le secrétaire, et autres membres de votre bureau, notamment le rédacteur du bulletin de l'association et/ou le webmaster du site, dès lors que vous en avez exprimé la demande. Vous donnant les infos facilitant la gestion, le Flash est le lien entre la FFAM et vous tous. Pensez à faire remonter les nouvelles.

Beaucoup d'infos circulent par courriers électroniques, le Flash a pour vocation de les structurer. Mon souhait est qu'il devienne aussi le lien transversal entre vous tous, pour que le travail déjà fait sur le terrain bénéficie à tous notamment les nouvelles associations, afin que nous parlions tous d'une même voix.

Et puisqu'il me reste quelques jours pour ce faire, je présente à chacune et chacun tous mes vœux pour que cette nouvelle année voit nos efforts communs en faveur de la défense des moulins hydrauliques récompensés...

La présidente, Annie Bouchard

La Pétition pour la Défense de nos seuils et de nos rivières, « Pour le passé et le futur de nos rivières ».

Les pétitions papier peuvent encore être envoyées par courrier chez la présidente.

Le Concours « Nos moulins de l'avenir » est reconduit pour une nouvelle convention de 3 années entre la Fondation du Patrimoine, la FFAM et la FDMF. Ouvert au patrimoine non protégé, sans distinction public-privé, il est doté de deux prix d'un montant de 5 000 € chacun financés par la Fondation du Patrimoine, et destinés à récompenser à la fois la qualité de la restauration et ce qui est mis en œuvre pour la pérenniser. La contrainte de devoir choisir entre Catégorie Animation et Catégorie Restauration est supprimée, un dossier unique sera proposé aux candidats, date limite de dépôt début septembre. La remise des deux prix aura lieu en novembre à Paris, lors d'une manifestation commune organisée par la Fondation dans le cadre du Salon des Maires.

Le congrès FFAM 2011 se tiendra à Marigny dans le Jura du 29 avril au 1er mai 2011. Hébergement à La résidence La Pergola, en bungalows. Conférence-Débat le vendredi après-midi. Visites de moulins le samedi, 2 circuits (2 bus patrimoine ou 1 bus hydroélectricité) sur choix à l'inscription. AG FFAM le dimanche matin. Inscriptions ouvertes à compter de début janvier, programme et bulletin téléchargeables sur

www.moulinsdefrance.org/congres/congres.swf Tarif de base pour 1 personne en chambre double 255 € (pour personnes seules possibilité sans supplément d'un bungalow 2 chambres, sanitaires communs, préciser le choix de votre colocataire). Clôture des inscriptions mi février. Attention, nombre de places limité...

Revue Moulins de France POUR VOS APPELS DE COTISATION 2011 : tarif unique d'Abonnement à la revue Moulins de France à partir de 2011 fixé à 17 € pour les adhérents membres FFAM. Le tarif « non membre » passe à 26,50 €, le tarif au n° passe à 7,50 € hors port (10€ port inclus). Supplément pour expédition hors de France métropolitaine 10 €. Série année complète ou n° ancien(s) sur commande.

Pensez à faire la promotion de notre revue auprès de vos adhérents... pensez que nous avons l'ambition d'arriver au challenge de 2 000 abonnées avancé lors du dernier congrès afin d'assurer son bon équilibre financier. L'excédent étant affecté à des actions de communication pour la défense des moulins.

La Journée des Moulins 2011 aura lieu les 18 et 19 juin. Quelques dirigeants d'associations ont évoqué, voire souhaité la mise en place d'une Journée des moulins « unique ». Le bureau de la FFAM rappelle que, historiquement et depuis 1995, **cette journée existe**, elle a lieu traditionnellement le 3^e dimanche de juin, un sondage effectué en 2009 a d'ailleurs confirmé que cette date correspond au vœu d'une grande majorité des propriétaires de moulins, premiers concernés. Elle rencontre un succès et un soutien médiatique croissants. Depuis, d'autres évènements ont pu être mis en place, plus ou moins en concurrence avec cette journée, ce qui ne justifie pas que la FFAM modifie cette tradition ancienne bien établie de fêter les moulins en juin. En 1997, la FFAM a été membre fondateur de la Journée du Patrimoine de Pays. Partenaire de cette manifestation, elle conserve son identité spécifique au patrimoine moulins et, à l'intérieur de cette manifestation, la gestion de la catégorie « moulins ». Résultat d'une longue tradition, grand et unique Rendez-vous annuel national, cette journée médiatisée est l'occasion de faire connaître à tous publics notre patrimoine, c'est en outre le moment propice à la sensibilisation de la sauvegarde des moulins, combat soutenu activement par nos partenaires institutionnels de JPPM. Pour plus d'infos sur l'historique, voir www.moulinsdefrance.org/Encours/jdm.swf (feuilleter avec les flèches vertes de navigation bas de page), bulletin d'inscription accessible par clic sur le Bouton dédié sur le menu vertical gauche, **à renvoyer au secrétariat de votre association avant le 20 mars** (les individuels ou les associations locales affiliés directement à la FFAM envoient directement à André Lacour).

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle association APRAM Moulins et Rivières de Huisne 28, constituée en juin 2010, siège social à Margon (28), qui a demandé son affiliation à la FFAM pour 2011 comme association territoriale. Nous saluons sa présidente Michèle Sortais, et Nicolas Chaize, membre individuel.

Ainsi qu'à l'association Confluence également territoriale (Meurthe-et-Moselle), qui se bat avec ténacité, avec ses président et vice-président Marc Giacometti et Hervé Lelièvre, contre plusieurs projets de destruction dont celui d'un moulin sis à Hatriz et son ouvrage hydraulique sur la rivière Orne.

Retrouvez les coordonnées des associations affiliées FFAM sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf et www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html (sous-rubrique Associations territoriales ou Associations locales).

Le Moulin du mois, présenté chaque mois, en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur le bouton « Coup de cœur »). En janvier 2011, le Moulin de Poyaller à Saint-Aubin (Landes).

Route des Moulins Que vous soyez un particulier ou une association locale, vous pouvez demander à ce que votre moulin soit présenté sur la Route des Moulins du site de la FFAM, qui mérite d'être toujours enrichie. Il suffit de nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte, et 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org. **Brefs descriptifs** sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf. Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB p 1 du flash et Bon de commande) ou du règlement, à Annie Bouchard, cidex 22 rte d'Avenay 14210 EVRECY direction@moulinsdefrance.org. Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

JURIDIQUE

Après la pétition, le « colloque parallèle » de Cholet, la FFAM a déposé début décembre par les soins de notre avocat Me Rémy un recours contre la circulaire Jouanno devant le Conseil d'Etat.

Communiqué de Presse à transmettre à vos médias régionaux et locaux, à votre réseau, etc.

Des contacts sont en cours pour mise en œuvre des engagements pris par les EPTB d'actions expérimentales de notre analyse, financées par eux, sur plusieurs sections de bassins.

Propriétaires de moulins à eau, avez-vous constitué votre dossier « Carte Grise » attestant l'existence légale de votre moulin ? www.moulinsdefrance.org/doc/carte-grise.pdf, en bas de dernière page quelques liens utiles (géoportail, la carte de Cassini, la localisation des communes de France, ROE).

La FFAM dispose pour certains départements de listings complets de moulins, avec mention de la consistance légale et des autorisations quand elles existent (s'adresser à ffam@moulinsdefrance.org).

...à lire absolument... [Recueil de glossaires de termes juridiques et sigles par la FFAM](#)

NOUVELLES DES MOULINS

Un moulin à cheval à Volckerinckhove (Flandre, 59), Ecartelé entre la Belgique et la France, ce territoire a compté de nombreux moulins à vent, de par sa géographie, mais aussi de très nombreux moulins à cheval qui servaient d'appoint lorsque le vent faisait défaut. Nous avons même retrouvé des octrois du XVI^e siècle autorisant la construction simultanée d'un moulin à vent accompagné d'un moulin à cheval. Dans les seuls cantons de Wormhout et Steenvoorde nous en avons recensé 25, et encore ne sont-ils pas toujours mentionnés au cadastre. Hélas, ils sont tous disparus de nos jours, alors que les Flandres belges ont conservé d'assez nombreux vestiges, dont plusieurs en bon état de fonctionnement. L'association Yser Houck qui avait déjà reconstruit, à Volckerinckhove, une superbe maison souhaitait l'accompagner d'un moulin à cheval. En octobre 2008, son dirigeant Félix Boutu nous informe qu'il a obtenu le financement et nous demande de réaliser les plans d'un manège semblable à celui d'Izenberghe en Flandre Occidentale. Les plans sont réalisés en décembre par Jean Bruggeman, et les travaux sont entrepris dans le courant de l'année 2009. Eric Vanleene fabrique et installe le mécanisme en hiver 2009-2010. Le coût de l'opération ne s'élève qu'à 50 000 €, grâce au bénévolat, et financé pour 70% par le Conseil Général, le reste pris en charge sur les fonds propres de l'Association Yser Houck. L'inauguration a eu lieu le 4 septembre 2010, en présence des personnalités politiques, et d'une nombreuse assistance.

MANIFESTATIONS

[Des stages fabrication du pain au Moulin de Guette-Es-Lièvres à PLOUGUENAST \(Côtes-d'Armor\)](#),

Nos rendez vous pour 2011, Du moulin banal au four communal notre association vous convie à partager des moments croustillants en Côtes-d'Armor, Des passionnés vous conduiront sur les chemins du pain et des moulins. Une balade en vieux gréement dans l'archipel de l'île de Bréhat viendra clôturer ce périple breton. (du Moulin de Guette-Es-Lièvres au moulin du Birlot). [Week-end au fil des moulins](#) Amicale Laique Plouguenast-Gausson, La Haute Ville 22150 PLOUGUENAST Renseignements et réservation : Jean-Paul Tél 06 71 61 96 55 amidupain@wanadoo.fr téléchargez le [bulletin d'inscription](#).

Le prochain colloque de la TIMS aura lieu au Danemark, à Aalborg, Centre des Congrès. Le SYMPOSIUM DK2011 aura lieu du samedi 3 au dimanche 11 septembre. La pré-tournée est prévue à partir du 30 août au 3 septembre au paradis des usines Bornholm et la Scanie (dans le sud de la Suède), au départ de Copenhague. Le POST-TOUR aura lieu du 11 au 14 septembre dans le sud du Danemark, il se terminera à Copenhague. Dates limites d'inscription et de soumission des communications le 1^{er} mai 2011 www.molinology.org/index.php?option=com_content&view=article&id=88&Itemid=96

LECTURES...

[Pour une gestion équilibrée de l'eau et de l'espace](#), par la DREAL Languedoc-Roussillon. Actualisation 2010 du Guide juridique et pratique "EAU et FONCIER" pour les interventions publiques sur terrains privés. Ce guide fournit un éclairage très complet sur les outils disponibles pour concilier droit de propriété et préservation ou usage de ce bien commun qu'est l'eau.

BULLETINS DES ASSOCIATIONS¹ REÇUS PAR LA FFAM

[Association des moulins de Touraine, défense et Sauvegarde, bulletin n°55, décembre 2010](#)

Editorial du président GH Penet. Copie- du courrier envoyé au Préfet d'Indre-et-Loire. Compte-rendu des Journées nationale de Cholet 25 et 26 novembre 2010, par Françoise Bouillon. Nouvelles des moulins, le moulin Arrault, qui revit même privé d'eau. Un moulin à roue horizontale en Touraine, le moulin de la Croix à Charnizay sur la Claise, par Raoul Guichané. Nouvelles de nos voisins et amis. Congrès et AG FFAM en Lot-et-Garonne, par Françoise Bouillon. Sortie d'automne Compte-rendu dans la vallée de la Claise par Françoise Bouillon. Agenda.

[Bulletin d'information N° 18 Pavillon de Manse Moulin des Princes novembre 2010](#) Du recto au verso, du nano au recto. Les « petites choses », L'aile d'Aumale sous les voiles. Il faut faire une expérience... Merci Georges Charpak. Tuyaux, tuyaux. La Médaille souvenir du Pavillon de Manse de la Monnaie de Paris en vente 2 €.

¹ Vous éditez un bulletin ? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, de vos activités, de vos manifestations ? Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin ! Si vous l'avez en format pdf, et que vous acceptez qu'il soit mis en lien, envoyez-le aussi par mail.

Lettre d'information n°22 ARAM Haute-Normandie, décembre 2010

Editorial de Régis Hélène, vice-président. Vie de l'association, par Marie-France Caron. Le moulin du Parc à Bosrobert dans la presse. L'AG 2010, une première, la visite du moulin de Mautheville. La « Carte grise » des moulins, par JM Pingault. Le moulin de Normanville et son droit d'eau, par François Bertin. Démontage de la roue de la Pannevert, par Sylvie Lesage. Le moulin d'Elbeuf-en-Bray, Un après-midi à Hauville, par Michèle Lechevallier. Nos ailes en croix. Dates à retenir. Expo photo au moulin de Normanville. Trombinoscope du CA.

Au Fil de l'Eau, "l'Écho des Moulins" des Amis des moulins de l'Ain, n°15 décembre 2010. 10^e anniversaire. Nouvelles brèves. Journée des Moulins et du Patrimoine, un succès sans précédent. Un beau week-end au moulin Crozet, par Dominique Martin. Journée « microcentrales » du 29 mai 2010. Sortie en Bugey, par Jean Game. Le moulin de Torcieu, par Jean Game. Visite d'été, le moulin des Massons, par Jean Game. Moulins corses, par Jean Convert. Images de nos moulins : Quand nos fruitières tournaient à l'eau.

Association régionale des Amis des moulins Nord/Pas-de-Calais, n° 25, 2010 Editorial du Président Jean Bruggemann. Calendrier des activités. 2010. Les Moulins de l'arrondissement de Dunkerque, T2 de J. Bruggemann. Les moulins en danger de mort. Réflexions sur le contenu du document concernant la révision des classements des cours d'eau, par J. Bruggemann. Le moulin d'Achille a retrouvé ses ailes. Le moulin à cheval de Volckerinckhove. La « restauration » du moulin de Frucourt (Somme). Restauration de l'Ondanckmeulen à Boeschèpe.

Moulins 64, bulletin de Ardatza-Arroudet Pays Basque-Béarn, n°31 décembre 2010 Vœux du moulin de Bergouey. CA du 16 octobre à Athos Aspis. Vie des meuniers, naissances, condoléances. Vie de nos moulins. La sortie d'automne du 14 novembre à Ayherre. Le blutoir. Classement des cours d'eau, courrier de la DDTM, Courrier de Claire Noblia au préfet. CR des journées FFAM de Cholet. Lectures, Aspe, articles de « La vallée veut ses micro centrales », « Bras de fer avec l'Etat pour ses microcentrales ».

Moulins & Rivières de la Sarthe, n°80, janvier 2011 Association créée en 1991 qui va célébrer ses 20 ans cette année, son bulletin est paru, chaque trimestre, sans discontinuer durant toutes ces années. Les Vœux du président Arsène Poirier. Editorial de J-P Sivadier. Lettre du sénateur Roland du Luart à André Coutard, 1991. La 25^e heure du Livre, au Mans. Moulin d'Asie, par J-P Sivadier. Parole de pêcheur biodiversité à Neuville, par J-P Sivadier. Barrages tous franchissables, par J-P Sivadier. Colloque Cholet A. Dubois, D. Reboux, F. Cosset, P. Paumier. Salon agricole et pêche à Neuville, par J-P Sivadier. Le Moulin de Boisard, et sa meunière atypique au XVIII^e siècle, ouvrage de Gérard Plommée, par J-P Sivadier. Annonce colloque du 19 mars au Mans. Assemblée générale Champagné 2 avril, Les 20 ans de l'association, J-P Sivadier. Comme son illustre ancêtre, par J-P Sivadier. On ne nous écoutait pas, on a fini par nous entendre. Les passes à poissons, combien, J-P Sivadier. Le barrage du moulin de Vaas en question, G. Bruneval. Le Mans défend ses barrages, J-P Sivadier. Honneur aux pionniers, J-P Sivadier. Presse. Abaissement des niveaux d'eau, un risque pour les fondations des immeubles, J-P Sivadier.

Flash 91, Association de sauvegarde des moulins en Essonne, n°4, janvier 2011

Editorial de la présidente MH Percy. Une gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques. Activités au 2^e semestre 2010 (Fête des moissons, prix du jury au Forum des associations FFAM, Journées du Patrimoine, exposition « Aux fours et aux moulins », Salon du patrimoine culturel avec la FFAM, Colloque de Cholet). Extraits du Glossaire du molinologue de R Flahaut. Le saviez-vous ? « La Juine et ses moulins, la Rivière et l'homme », les 2 000 exemplaires sont presque tous vendus. Remerciements. Agenda 1^{er} semestre 2011. Nouvelles de la FFAM, le congrès 2011. La revue Moulins de France.

L'Echo des moulins, n°57, 1er trimestre 2011. Bulletin de l'association des Moulins du Finistère

Le mot du Président, Benoit Huot. L'AMF reçue en préfecture, par Roger Le Bohec. Calendrier. Circulaire Du 25 janvier 2010. Glossaire. Annonces. Programme.

Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

SECRÉTARIAT André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile, secretaire@moulinsdefrance.org

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées à la FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf

Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur www.moulinsdefrance.org page 3 du portail, boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html

ⁱ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org page 4 du portail bouton <FLASH>. Echangez vos bulletins...